

À l'intention des médecins omnipraticiens

## Portrait du nombre de patients reconnus pour le calcul du montant supplémentaire à l'inscription générale

### Amendement n° 183

Le 29 août 2019, la RAMQ a transmis par messagerie sécurisée au médecin concerné un portrait de son nombre de patients reconnus selon les dispositions du paragraphe 4.15 de l'*Entente particulière relative aux services de médecine de famille, de prise en charge et de suivi de la clientèle* (40).

Ce portrait présente les informations reçues à la RAMQ et les services payés en date du **21 juin 2019** et est **strictement informatif**. Aucun versement ne sera fait sur la base de celui-ci.

### Versement du montant supplémentaire à l'inscription générale

Une évaluation de la clientèle sera effectuée à nouveau sur la base des informations reçues à la RAMQ et des services payés en date du **30 septembre 2019** en vue du versement du montant supplémentaire à l'inscription générale, qui aura lieu le **29 novembre 2019**. Vous recevrez par messagerie sécurisée les informations utilisées pour le calcul de ce montant à la suite du versement.

Pour plus de précisions sur la comptabilisation du nombre de patients reconnus pour le calcul de ce montant, consultez l'[infolettre 087](#) du 21 juin 2019.

### Services en ligne de la RAMQ

Vous pouvez accéder ou vous inscrire aux services en ligne de la RAMQ, ou en demander l'accès pour votre personnel administratif, en cliquant sur *Information et inscription* de la zone d'accès aux services en ligne, dans la section réservée à votre profession, sur le site de la RAMQ, au [www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels](http://www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels), ou en communiquant avec le Centre d'assistance aux professionnels :

☎ Région de Québec : 418 643-8210  
Région de Montréal : 514 873-3480  
Ailleurs au Québec : 1 800 463-4776

} Après avoir établi votre identité,  
faites le 1 pour les services en ligne.

✉ [sel.professionnels@ramq.gouv.qc.ca](mailto:sel.professionnels@ramq.gouv.qc.ca)

Le courriel a été envoyé dans votre messagerie sécurisée même si vous n'êtes pas inscrit aux services en ligne. Ainsi, dès votre inscription, vous aurez accès aux données transmises le 29 août 2019.

c. c. Agences commerciales de facturation

#### Courriel, site Web et fils RSS

services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca  
[www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels](http://www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels)  
Abonnez-vous à nos fils RSS

#### Téléphone

Québec 418 643-8210  
Montréal 514 873-3480  
Ailleurs au Québec 1 800 463-4776

#### Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30  
(mercredi de 10 h 30 à 16 h 30)